Champignons : quatre fois moins de jours favorables à la pousse cet automne

Du 1er septembre au 15 novembre 2026, la France a compté quatre fois moins de jours favorables à la pousse des champignons qu'un automne moyen de la période 2018-2025. Dans 55 départements sur 94, aucun jour n'a été classé favorable aux grandes espèces d'automne. Seuls sept départements, autour de la Méditerranée et en Corse, ont dépassé leur moyenne. C'est le bilan d'une étude de Radar Champi, carte gratuite des coins à champignons, qui a recalculé jour par jour et département par département un indice de pousse à partir des données de Météo-France.

25 %
des jours favorables d'un automne moyen (2018-2025), du 1er septembre au 15 novembre

55
départements sur 94 sans aucun jour classé favorable aux grandes espèces d'automne

21 mm
de pluie en septembre, le plus faible des neuf derniers automnes

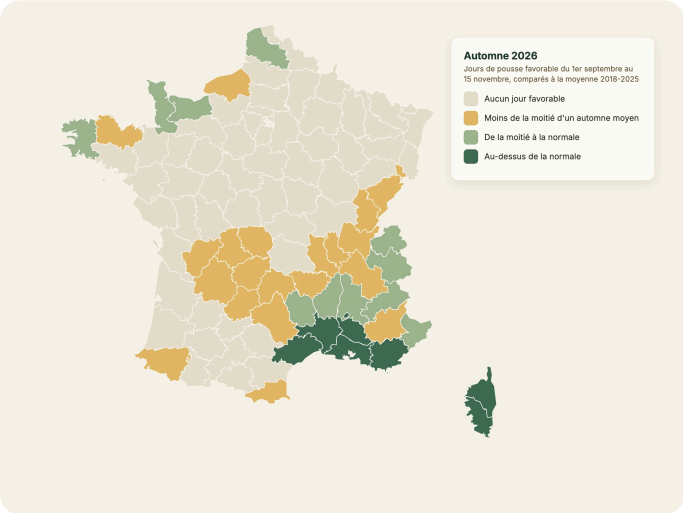

Jours de pousse favorable du 1er septembre au 15 novembre 2026, comparés à la moyenne 2018-2025. Beige : aucun jour favorable ; jaune : moins de la moitié de la moyenne ; vert clair : de la moitié à la normale ; vert foncé : au-dessus. Carte : Radar Champi, d'après Météo-France (SIM2).

Un septembre trop sec, des pluies d'octobre trop tardives

657 journées favorables cumulées sur l'ensemble des départements (un jour compté par département), contre 2 672 en moyenne, 628 en 2018 et 5 310 en 2024 : 2026 et 2018 sont les deux automnes les plus pauvres des neuf étudiés. Septembre 2026 a été le plus sec de la série, sur des sols déjà desséchés par l'été : du 22 septembre au 5 octobre, aucun département ne réunissait des conditions favorables.

Les pluies de la deuxième quinzaine d'octobre n'ont rétabli des conditions favorables que brièvement, de la fin octobre aux premiers jours de novembre. Sur la période, il est tombé 70 % de la pluie habituelle et l'humidité moyenne du sol a été la plus basse des neuf automnes.

Une France coupée en deux

- **Grand Est, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Pays de la Loire** : aucun de leurs départements n'a eu un seul jour classé favorable aux grandes espèces d'automne. Il y est tombé de 51 à 59 % de la pluie habituelle.
- **Pourtour méditerranéen et Corse** : les sept seuls départements au-dessus de leur moyenne. Bouches-du-Rhône, Hérault, Var, Gard, Haute-Corse, Vaucluse et Corse-du-Sud ont fait mieux qu'un automne moyen. Le Gard a reçu 545 mm de pluie, contre 308 mm d'habitude.
- **Alpes du Nord** : une partie de la saison préservée, la Haute-Savoie en tête (45 jours favorables, contre 63 en moyenne).

Des saisons ouvertes avec plusieurs semaines de retard

Pour les trompettes-de-la-mort, les pieds-de-mouton, les bolets bais et les lactaires délicieux, la saison ne s'est ouverte que fin octobre, avec quatre à près de six semaines de retard. Les girolles, les cèpes et les russules charbonnières n'ont jamais atteint le seuil d'ouverture de saison retenu par l'étude. Seule exception : les pieds bleus, champignons de fin d'automne qui aiment le froid, ont connu une saison normale (105 % d'un automne moyen).

Ce que l'étude mesure, et ce qu'elle ne mesure pas

L'indice estime des **conditions favorables** à la pousse, à l'échelle du département. Il ne compte pas les champignons réellement cueillis. Des poussées locales ont été signalées cet automne, notamment au Pays basque, et quelques observations isolées ont été publiées dans des départements classés sans jour favorable.

Les observations naturalistes de cèpes publiées sur la plateforme scientifique GBIF concordent avec le calendrier estimé : 41 des 65 observations datées de la période se situent dans la deuxième quinzaine d'octobre, quand l'indice a culminé. C'est un échantillon limité, qui renseigne sur le calendrier et non sur l'abondance. La comparaison porte sur neuf automnes : elle ne permet pas de parler de record historique.

Méthode

Données quotidiennes de Météo-France (réanalyse SIM2, mailles de 8 km, licence ouverte) de 2018 à 2026 : pluie, température, gel, humidité du sol. Chaque jour, l'indice de pousse de chaque espèce est calculé comme celui que Radar Champi publie chaque matin sur sa carte. Un département n'est compté pour une espèce que s'il possède au moins 100 hectares de milieux qui lui sont favorables (seuil propre à l'étude ; les pages du site, qui signalent les départements où chercher, retiennent 1 000 hectares). Paris et le Val-de-Marne ne sont pas évalués.

Ressources pour les rédactions

Reproduction autorisée, avec la mention « Radar Champi (radarchampi.fr), d'après Météo-France ».

- L'étude complète, cartes, graphiques et chiffres par département : **radarchampi.fr/articles/bilan-saison-champignons-2026**
- La carte de France en haute définition (JPG, 2 000 px) : **télécharger la carte**
- Les données par département, espèce et année (CSV) : **télécharger les données**
- L'espace presse, kit de cartes, logo et chiffres clés : **radarchampi.fr/presse**

À propos de Radar Champi

Radar Champi est une carte gratuite, sans publicité et sans compte, qui montre pour 16 espèces de champignons les milieux où elles ont le plus de chances de pousser, dans les 96 départements de métropole, et une tendance de pousse recalculée chaque matin avec les données de Météo-France. Elle s'appuie sur des données publiques (IGN, Météo-France, observations naturalistes GBIF) et sa méthode est publiée. Chaque page rappelle de ne jamais consommer un champignon sans identification certaine et de faire contrôler sa cueillette par un pharmacien ou une société mycologique.

Contact presse : contact@radarchampi.fr (chiffres d'autres départements ou espèces sur demande) · **Site** : radarchampi.fr